



UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS
Confédération Générale du Travail Force Ouvrière
DES CÔTES D'ARMOR

Déclaration de l'UD CGTFO 22

**Maintenant et partout, n'est-il pas temps de passer
à l'action pour l'augmentation générale des salaires ?**

Les salariés des raffineries et techniciens comme nos camarades de Tockheim ont ouvert la route de la Grève pour l'augmentation générale des salaires.

La première réponse gouvernementale est : **une atteinte au droit de grève.**

La Réquisition des travailleurs techniciens mis sous le joug du bras armé de gendarmes sur ordre d'Etat, est intolérable !

Total et Esso, entreprises qui, malgré les milliards de profits réalisés, (Total vient de réaliser plus de 18 milliards d'Euros de bénéfice pour ses actionnaires sur le dernier semestre...), trainent sur la juste répartition des richesses et réduisent les négociations exigées par les grévistes et leurs syndicats aux primes et autres minimas. L'Union Départementale Force Ouvrière des Côtes-d'Armor apporte sa totale solidarité avec les travailleurs des raffineries dont les revendications sont légitimes, d'autant plus légitimes au vu des milliards versés aux actionnaires et de ceux qui partent en crédits de guerre.

Tout cela démontre le grand bordel de la politique libérale de l'Etat et de ses Contre-Réformes dogmatiques (retraites, assurance chômage, France Travail, PLFSS, attaque sur les CCN...) à tout va !

Les combats des Grévistes de tous les secteurs sont ceux de l'ensemble des salariés du privé et du public, confrontés à l'envolée de l'inflation, et à la baisse insupportable du pouvoir d'achat.

Les camarades secrétaires du bureau de l'UD CGTFO22, forts du mandat de l'AG des syndicats du 30 septembre, considèrent que **toutes les conditions sont réunies pour défendre nos revendications avec les autres organisations et organiser la grève interprofessionnelle**: il y a urgence à faire aboutir nos justes revendications: augmentation générale des retraites salaires, pensions et allocations (à minima immédiatement sur le montant de l'inflation).

Cela suffit, pour tous les travailleurs, **n'est-il pas l'heure de déclencher partout des AG, pour défendre nos droits, nos salaires, nos retraites contre toutes les contre-réformes gouvernementales ?**

Ils réquisitionnent, ils auront la grève. Unaniment avec tous nos syndicats, nous clamons : Non aux réquisitions, oui au droit de grève, oui à la grève généralisation de la grève pour les salaires.

Soyons prêt à toutes les mobilisations, retrouvons-nous dans l'unité d'action avec tous les syndicats de toutes les organisations **et d'ores et déjà celles qui appellent**:

FO, CGT, FSU et Solidaires 22 à la grève des mardi 18 oct.

Grève intersyndicale et interprofessionnelle devant la préfecture de St Brieuc 11h30.

L'Union Départementale Force Ouvrière des Côtes-d'Armor appelle ses syndicats et tous les salariés du privé comme du public à se réunir en assemblées générales, à diffuser cet appel et avec les syndicats Force Ouvrière et chaque fois que c'est possible dans l'unité, afin d'établir les revendications et de décider de poursuivre les initiatives pour obtenir satisfaction.

Saint Brieuc, le 13 oct. 2022, pour l'Union Départementale CGTFO 22,

Le secrétaire général, Eric Le Courtois.

Communiqué de l'intersyndicale nationale



Mobilisations et grèves le 18 octobre

Pour l'augmentation des salaires et la défense du droit de grève

Que ce soit dans les raffineries, l'agroalimentaire, les crèches, les transports publics, l'énergie et nucléaire, les organismes sociaux, les banque-assurances, les services informatiques, la maintenance industrielle, l'éducation, la santé, le commerce, la métallurgie... les salarié.e.s de très nombreux secteurs professionnels se mobilisent depuis des mois dans leurs entreprises ou leurs services pour revendiquer et gagner de légitimes augmentations de salaire, de meilleures conditions de travail, des emplois de qualité. Les jeunes se mobilisent aussi, pour leurs conditions de vie et d'études ainsi que pour une réforme des bourses ambitieuse.

Le mouvement des lycées professionnels, d'ores et déjà décidé pour le 18 octobre, s'inscrit dans cette dynamique.

Pourtant et alors qu'elles réalisent d'énormes profits, les entreprises de la branche Pétrole, en particulier Total ou Exxon, refusent d'accéder, aux exigences des salarié.e.s massivement mobilisés par l'ouverture immédiate d'une négociation sérieuse. Ces dernier.e.s réclament avant tout le rattrapage de l'inflation et une meilleure répartition des richesses créées par les travailleuses et travailleurs, alors que des milliards d'euros de dividendes ont été versés aux actionnaires.

C'est cette situation de blocage patronal qui crée aujourd'hui la pénurie de carburants. Mardi dernier, une limite a été franchie par le gouvernement, annonçant faire procéder aux réquisitions des salarié.e.s des raffineries et dépôts par les préfetures. Elles sont en cours depuis hier. Cette procédure déjà condamnée par l'OIT constitue une atteinte inacceptable au droit constitutionnel de grève et aux libertés fondamentales.

La mobilisation gagne des secteurs de plus en plus nombreux dans le privé comme dans le public. Elles et ils obtiennent par leurs actions avec leurs organisations syndicales l'ouverture de nouvelles négociations et des avancées salariales significatives. C'est aujourd'hui qu'il faut se mobiliser dans tous les secteurs professionnels, public comme privé.

C'est pourquoi les organisations syndicales et les organisations de jeunesse signataires décident d'appeler ensemble les travailleuses et travailleurs et la jeunesse à la mobilisation y compris par la grève le mardi 18 octobre pour l'augmentation des salaires, des pensions et minima sociaux, et l'amélioration des conditions de vie et d'études.

Elles appellent également les salarié.e.s, les retraité.e.s, les privé.e.s d'emploi et la jeunesse à se mobiliser pour la défense du droit de grève en participant aux rassemblements organisés devant les préfetures et sous-préfetures.

Le 18 octobre, elles s'engagent à organiser partout avec les jeunes et les salarié.e.s des différents secteurs professionnels des mobilisations et actions, dans les entreprises et les services.

Montreuil le 13 octobre 2022